

- Introduction -

L'engagement dreyfusard, histoire, postérité et actualité

Gilles MANCERON et Emmanuel NAQUET

C'est à l'occasion du procès intenté contre Émile Zola en février 1898, qu'a pris forme, parmi les témoins cités par la défense, l'idée de fonder une Ligue des droits de l'Homme¹. Puisque l'affaire Dreyfus a été pour cette association, non seulement le point de départ de sa propre histoire mais aussi la source d'inspiration essentielle de tous ses combats ultérieurs, il était logique qu'elle ait voulu marquer le souvenir de la victoire que fut la réhabilitation du capitaine par une initiative importante. Auparavant, à deux autres moments clés du centenaire de l'Affaire, elle avait organisé des rendez-vous mémoriels. En 1994, pour les cent ans de l'arrestation du capitaine, à l'initiative de sa présidente d'alors, Madeleine Rebérioux, elle avait, au palais de Chaillot, en présence de Daniel Mayer, associé à la commémoration des débuts de l'Affaire le souvenir de Victor Basch, dont c'était le cinquantenaire de l'assassinat². Au même moment, avec l'hebdomadaire *La Vie* et France Inter, la LDH commandait à l'institut CSA un sondage sur la place de l'Affaire dans la mémoire collective qui montrait l'importance désormais attachée par l'opinion à l'événement³. Et, en 1998, au-delà des initiatives

-
1. L'Assemblée fondatrice a eu lieu le 4 juin 1898, à l'Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente à Paris. Nous avons choisi dans cet ouvrage d'unifier les graphies diverses du nom de l'association quant à l'usage des majuscules, en écrivant Ligue des droits de l'Homme, conformément à l'usage actuel qui tend à souligner la prise en compte des droits des personnes des deux genres.
 2. Le 10 janvier 1994, à la Cinémathèque française, avec les interventions de Madeleine Rebérioux et de Robert Badinter, textes de Victor Basch lus par Gérard Desarthe et Daniel Mesguich. Voir « Une double commémoration de la Ligue des droits de l'Homme. La voix de Victor Basch », *Le Monde*, 12 janvier 1994.
 3. En effet, 68 % des personnes interrogées considéraient que « les leçons concernant l'affaire Dreyfus sont toujours d'actualité », et 51 % estimaient que l'on ne parle pas assez de l'Affaire à l'école, 46 %

prises par ses sections dans le cadre du centième anniversaire de sa création, elle avait, pour le centenaire du « *J'accuse!*... » de Zola et du procès qui lui avait été intenté, à l'initiative de son président Henri Leclerc, avec l'Ordre des avocats, consacré au Palais de Justice de Paris, dans la salle même où avait eu lieu la condamnation de l'écrivain, une « séance d'évocation » autour de son procès et de ses conséquences⁴. Puisque l'écho commémoratif de l'Affaire s'est opportunément prolongé, à un siècle d'écart, jusqu'à l'année 2006 qui marquait le centenaire de la fin de la « troisième affaire Dreyfus⁵ », c'est-à-dire de la victoire que représentait l'arrêt de la Cour de cassation du 12 juillet 1906, il était pour elle à la fois légitime et naturel de prendre une nouvelle initiative. En plus de celles prises par ses structures locales⁶, elle a choisi de le faire sur les lieux mêmes, l'École militaire, où, après la dégradation du capitaine en 1894, s'était déroulée la cérémonie réparatrice.

La particularité de ce colloque est que la Ligue a souhaité lier cette occasion de revisiter l'histoire à la réflexion sur un certain nombre de débats qui ont surgi au début du XXI^e siècle. Les domaines de l'histoire et de l'intervention civique, s'ils doivent être distingués, sont, en effet, étroitement liés. Non seulement, des historiens ont été nombreux à s'engager dans l'Affaire au nom de leur savoir disciplinaire, mais, comme l'a noté Madeleine Rebérioux, histoire et engagement dreyfusard ont, d'une certaine façon, partie liée puisque « le dreyfusisme aura largement contribué au renouvellement de la discipline historique⁷ ». Pour cela, n'étant pas une société d'histoire, bien que, dans ses rangs, à l'image de ceux des dreyfusards lors de l'Affaire, les historiens

exprimant le même regret pour les médias. Chiffre intéressant : 81 % des sondés faisaient confiance aux associations de défense des droits de l'Homme pour qu'une même affaire ne se déclare pas à nouveau, contre 57 % à la justice, 36 % à la presse écrite et 21 % aux forces politiques (*La Vie*, 24 février-2 mars 1994 ; LDH, *Dossiers et documents*, « Mémoire et actualité de l'affaire Dreyfus », n° 17, juillet-août 1994, avec des analyses de Madeleine Rebérioux et Stéphane Rozès).

4. Le 21 février 1998, colloque ouvert par Jean-René Farthouat, ancien bâtonnier de l'Ordre, avec les interventions de Michel DROUIN (« Les enjeux du procès Zola »), Henri ADER (« La loi sur la presse en 1898 »), Jean-Yves DUPEUX (« Les enjeux juridiques du procès Zola »), Jean FAVARD (« Les lieux. La nouvelle salle de la cour d'assises »), Jean-Pierre ROYER (« Delegorgue, le président de la cour d'assises »), Didier MAUS (« Fernand Labori à travers le procès Zola »), Thierry LÉVY (« Les stratégies de la défense »), Roland KESSOUS (« La Cour de cassation et le procès Zola »), Bertrand FAVREAU (« Ludovic Trarieux, fondateur de la Ligue des droits de l'Homme »), Madeleine REBÉRIOUX (« La naissance de la Ligue des droits de l'Homme ») et Henri LECLERC (« Les leçons du procès Zola pour aujourd'hui ». Des textes ont été lus par Jean-Pierre Miquel, de la Comédie française.
5. Vincent Duclert la faisait aller « de la mort de Zola et du discours de Jaurès en 1903 à la réhabilitation du capitaine en 1906 » (Vincent DUCLERT, « Histoires françaises de l'affaire Dreyfus », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 136, avril-juin 1995, p. 10-45 et 29). Plus récemment, il a considéré que la troisième affaire Dreyfus « est celle qui va de la grâce accordée le 19 septembre 1899 à la réhabilitation proclamée le 12 juillet 1906 » (Vincent DUCLERT, *Alfred Dreyfus : l'honneur d'un patriote*, Paris, Fayard, 2006, p. V). Voir aussi sur ce point l'ouvrage de Michel DROUIN, *Zola au Panthéon : la quatrième affaire Dreyfus*, Paris, Perrin, 2008, p. 15.
6. Voir Gilles MANCERON, « Dreyfus : le centenaire de la réhabilitation », in LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, *L'État des droits de l'Homme en France. Édition 2007*, Paris, La Découverte, 2007, p. 39-40.
7. Madeleine REBÉRIOUX, « Histoire, historiens et dreyfusisme », *Revue historique*, n°518, avril-juin 1976, p. 432.

aient souvent été nombreux⁸, la Ligue des droits de l'Homme s'est associée à des structures universitaires, ainsi qu'à des associations littéraires, d'histoire ou d'éducation populaire dont on trouve la liste au début de ce livre et que nous remercions vivement de leur apport⁹. Parmi elles, l'institution qui a accueilli, de retour de Moscou en 2001, ses archives saisies par les nazis à son siège en 1940¹⁰, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), avec laquelle elle a déjà eu plusieurs fois l'occasion de travailler sur l'histoire des combats pour les droits de l'Homme¹¹.

Pour marquer sa volonté d'ajouter à la réflexion proprement historique celle sur le sens qu'a pu prendre, après l'Affaire et jusqu'à aujourd'hui, la notion d'engagement dreyfusard, elle a placé la rencontre sous l'égide de Pierre Vidal-Naquet, qui s'est défini lui-même comme inséparablement historien et citoyen engagé et n'a cessé de souligner les liens qui existent — malgré leurs différences — entre le travail historique et les prises de position face à des enjeux contemporains. Il s'agissait notamment d'aborder les débats qui sont apparus depuis le début du XXI^e siècle sur l'appréciation des différentes formes de racisme et sur la question de l'approche universaliste ou communautaire de la lutte contre l'antisémitisme

Ce colloque est venu clore une année 2006 riche en publications et en rencontres consacrées à ce centenaire¹². Ouverte par un important colloque,

8. Parmi les fondateurs de la Ligue, on trouve notamment les historiens dont les chartistes Arthur Giry, Léon Marillier, Paul Meyer, Auguste Molinier, Gabriel Monod, Paul Viollet, et Charles Seignobos. Par la suite, d'autres, comme Alphonse Aulard, Émile Bourgeois, Edmond Esmonin, Albert Mathiez, Ernest Labrousse, Henri Sée, Pierre Vidal-Naquet, Michel Vovelle ou Madeleine Rebérioux — sans compter les enseignants comme Jules Bouniol, Marc Casati, Paul Collier, Robert Jardillier, Émile Kahn, Georges Michon, Élie Reynier, Daniel Vincent... — ont siégé dans ses instances et ont pu inciter l'association à se pencher de manière critique sur sa propre histoire. Voir Madeleine REBÉRIOUX, « Histoire, historiens et dreyfusisme », art. cité, p. 407-432 ; et les réflexions de Pierre Vidal-Naquet sur les liens entre travail historique et engagement dreyfusard (voir la contribution de Geneviève DREYFUS-ARMAND et Gilles MANCERON, *infra*, p. 37). De son côté, Suzanne Citron, dans sa critique du roman national mythique au cœur de « l'Histoire de France » qui est enseignée à l'école, écrit que c'est « une histoire qui ne soulève jamais la problématique dreyfusarde des rapports entre la Vérité et la Raison d'État » (Suzanne CITRON, *Le Mythe national : l'histoire de France en question*, Paris, Les éditions ouvrières-EDI, 1987, p. 15).

9. Voir dans les remerciements, p. 6, la liste des structures universitaires partenaires de ce colloque.

10. Sonia COMBE et Grégory CINGAL (dir.), *Retour de Moscou, les archives de la Ligue des droits de l'homme, 1898-1940*, préface de Michel Tubiana, Paris, La Découverte, 2004.

11. En particulier à l'occasion, en 1994, de l'exposition *1894-1910 : l'affaire Dreyfus et le tournant du siècle*, du comité scientifique de laquelle Madeleine Rebérioux, alors présidente de la LDH, a fait partie ; elle a contribué au livre catalogue éponyme (Laurent GERVEREAU et Christophe PROCHASSON [dir.], Nanterre, BDIC, 1994). Et aussi en 2004, à l'occasion de l'exposition *Droits de l'Homme. Combats du siècle*, accompagnée du livre-catalogue éponyme (Gilles MANCERON et Madeleine REBÉRIOUX [dir.], Paris, Le Seuil, 2004). Voir aussi Martine LEMAÎTRE et Emmanuel NAQUET (dir.), « Les droits de l'Homme au XXI^e siècle. Combats et débats », n^o spécial de la revue de la BDIC, *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n^o 72, octobre-décembre 2003, issu des actes des journées d'étude des 2 et 3 octobre 2002.

12. Sur la production éditoriale qui s'y rapporte, voir Emmanuel NAQUET, « L'historiographie récente de l'affaire Dreyfus (2005-2006). À propos de quelques parutions », *Revue historique*, CCCIX/2, avril 2007, p. 369-378. Sur les différents colloques et expositions, voir Gilles MANCERON, « Dreyfus : le centenaire de la réhabilitation », art. cité.

en janvier, à l'École des hautes études en sciences sociales, à la Sorbonne et au Musée d'art et d'histoire du judaïsme, sur le thème *L'Affaire Dreyfus, la naissance du XX^e siècle*, dirigé par Vincent Duclert et Perrine Simon-Nahum¹³, elle s'est poursuivie, en mars, par un autre, à Rennes, intitulé *Nouveaux regards sur l'affaire Dreyfus*, organisé par le Musée de Bretagne, l'Association des amis du Musée et de l'Écomusée Bretagne-Bintinais et la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus (SIHAD), dont André Hélar d a été l'une des chevilles ouvrières¹⁴. À la veille de l'anniversaire de l'arrêt de réhabilitation, a eu lieu également, le 19 juin, au Palais de Justice de Paris, une journée organisée par la Cour de cassation, à l'initiative de son premier président Guy Canivet, de son procureur général Jean-Louis Nadal, des avocats de la Cour, avec l'appui de la SIHAD, intitulée *De la justice dans l'affaire Dreyfus*¹⁵. D'autres rencontres s'y sont ajoutées, certaines à l'initiative d'institutions communautaires juives ou en partenariat avec elles¹⁶, et certaines, comme à Aubeterre, en Charente, la ville natale du premier président de la Ligue des droits de l'Homme, Ludovic Trarieux, à l'instigation de Bertrand Favreau, avec le soutien de collectivités locales, d'associations et d'institutions du monde judiciaire¹⁷. Autant d'initiatives que la LDH a suivies avec la plus grande attention et auxquelles ses responsables, ses juristes et ses historiens ont apporté leur contribution chaque fois qu'ils y ont été conviés. La particularité du colloque dont ce livre reprend les travaux a été, quant à elle, de prolonger ces échanges en approfondissant certaines problématiques et en faisant davantage écho aux débats historiographiques ou relatifs aux principes politiques qui s'y sont déroulés¹⁸.

Il est heureux qu'il paraisse aux Presses universitaires de Rennes, la ville où non seulement a eu lieu, du 7 août au 9 septembre 1899, le procès qui a

13. Les travaux de ce colloque organisé par l'EHESS et le Centre de recherches historiques (groupe Ahmoc), avec l'École nationale des chartes, l'École normale supérieure, l'Université de Columbia (Programs in Paris) et le Musée d'art et d'histoire du judaïsme, ont été publiés in Vincent DUCLERT et Perrine SIMON-NAHUM (dir.), *Les événements fondateurs : l'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 2009.

14. Les travaux de ce colloque, qui a eu lieu les 23, 24 et 25 mars 2006, ont été publiés in Michel DROUIN, André HÉLARD, Philippe ORIOL et Gérard PROVOST (dir.), *L'Affaire Dreyfus : nouveaux regards, nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

15. Les travaux en ont été publiés à la veille de cette journée in COUR DE CASSATION, *De la justice dans l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2006.

16. Le Consistoire central—Union des communautés juives de France, a organisé un colloque le 9 mai 2006, à Paris, auquel ont notamment participé Jean Kahn, Guy Canivet, Jean-Denis Bredin, Robert Badinter et Joseph Sitruk. Le 6 juillet, la Mairie de Paris s'est associée au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) pour organiser un après-midi de colloque à l'Hôtel de Ville auquel ont notamment participé les historiens Philippe Oriol, Marc Knobel, Michel Drouin et Simon Epstein, dont les actes n'ont pas été publiés.

17. Ces « Entretiens d'Aubeterre » du 8 juillet 2006 ont été publiés in Bertrand FAVREAU (dir.), *Dreyfus réhabilité, cent ans après*, avec les interventions de Jacques Baudet, Didier Bouthors, Christian Charrière-Bournazel, Hervé Duchêne, Roland Kessous, Emmanuel Naquet, Dominique Noguères, Jean Rittener, Lormont, Éd. Le Bord de l'eau, 2007.

18. Les débats de ces deux journées de rencontre ont été enregistrés et diffusés par France Culture <<http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/dossiers/2006/dreyfus/>>. Voir aussi *1906 : Dreyfus réhabilité*, réalisé par la médiathèque des Archives nationales <<http://www.dreyfus.culture.fr/>>.

marqué l'acmé de toute l'Affaire, mais aussi où la Ligue des droits de l'Homme a tenu, dans le lycée même où avait siégé le conseil de guerre et en commémoration décennale de l'événement, un congrès, en mai 1909, qui a été pour elle l'occasion d'explicitier sa conception du prolongement et de la généralisation de l'engagement dreyfusard. Victor Basch y a rappelé à quel point le combat de 1899 avait été fondateur et restait présent son esprit :

Dès que je fus arrivé, j'ai senti l'ancienne fièvre se réveiller en moi. En repassant par cette avenue de la gare, où se dressent le lycée et la prison militaire, en revoyant, comme dans un éclair, la silhouette de Dreyfus s'avancant vers le lycée entre son escorte de soldats et, sur le péristyle de ce lycée, les uniformes des témoins militaires, j'ai senti que l'affaire n'était pas morte en moi et que j'étais capable de la revivre encore et d'essayer de la faire revivre devant vous¹⁹.

Mais, en même temps, ce congrès peut être considéré, d'une certaine façon, comme un second moment fondateur pour la Ligue, dans la mesure où c'est à cette occasion qu'elle a explicitement et fortement fait le choix de s'engager pour d'autres causes que le redressement d'injustices judiciaires et tenté de définir ses champs d'intervention. Au prix d'un important débat interne qui s'est soldé par le départ de près d'un tiers de ses adhérents, et même d'une rupture avec certains des héros de l'Affaire, et non des moindres, comme Clemenceau, devenu président du Conseil, et Picquart, devenu ministre de la Guerre, la Ligue, au nom de son combat initial mais aussi d'une certaine idée de l'extrapolation de celui-ci, s'est en effet clairement engagée en faveur d'autres luttes que la défense de cas d'individus victimes de dysfonctionnements de la Justice. Comme l'a expliqué Francis de Pressensé :

De ce qui avait été l'instrument de la lutte pour un objet particulier, l'arme de la juste revendication d'un innocent injustement condamné, nous avons pu faire un instrument de réparation pour tous ceux qui souffrent de l'injustice sous toutes ses formes²⁰.

En prenant le parti des vigneron du Midi, des libertés syndicales des responsables de la CGT, du droit de grève des postiers et des fonctionnaires, des droits des femmes à l'égalité des salaires et à l'accès au suffrage, et aussi, après avoir bataillé, depuis 1903, pour la séparation des Églises et de l'État, en faveur des libertés religieuses des officiers catholiques de Laon... niées par le ministre Picquart, et de celles des indigènes protestants de Madagascar... niées par le gouverneur laïque Augagneur, la Ligue a marqué ouvertement sa volonté de donner à son dreyfusisme une portée générale — après avoir consenti, il est vrai, à quelques petits arrangements avec ses principes lors de « l'affaire des fiches²¹ ». Cette conception de la prolongation du combat

19. « Discours de M. Victor Basch », *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'Homme*, 15 août 1909, p. 1020.

20. *Ibid.*, 30 juin 1909, p. 815.

21. Le ministre de la Guerre, le général André, ayant, en 1907, fait établir des fiches sur les opinions politiques et religieuses des officiers, pour restreindre l'influence dans l'armée des milieux monarchistes et cléricaux, la LDH a évité de critiquer son initiative, en raison de l'affrontement en cours provoqué par la loi de séparation des Églises et de l'État qu'elle soutenait.

dreyfusard a conduit, par exemple, Francis de Pressensé à récuser même l'idée de « je ne sais quelle supériorité d'intérêt qu'eût pu présenter la cause que nous soutenions alors sur les causes que nous soutenons maintenant²² ». De ce point de vue, on pourrait dire que, si le procès de Rennes, en 1899, a représenté l'apogée du mouvement dreyfusard, ce congrès de Rennes de la LDH, dix ans plus tard, a confirmé et consacré d'une certaine façon la naissance d'un dreyfusisme organisé. Et il n'est pas sans intérêt de rapprocher les débats qui s'y sont déroulés, de ceux qui, récemment, se sont développés dans la première décennie du XXI^e siècle, auxquels les deux dernières parties de ce livre font référence.

Les trois premières parties, qui reprennent la première journée du colloque, sont consacrées à l'histoire. Nous y avons choisi d'éclairer le rôle de « dreyfusards méconnus », ainsi que de milieux et de moments de l'Affaire dont la connaissance nous a paru laisser à désirer. Dans la première, introduite par Serge Berstein, le concept de « dreyfusard » a été pris dans un sens proprement historique, c'est-à-dire pour désigner ceux qui ont pris part à la lutte pour faire reconnaître l'innocence du capitaine contre les préjugés antisémites et la raison d'État. Suivant en cela Vincent Duclert, il nous semble, en effet, que

les *dreyfusards* rassemblent le groupe des défenseurs de Dreyfus qui s'est attaché, entre 1896 et 1899, à reconstituer publiquement les circonstances du procès de 1894 pour en prouver la forfaiture et démontrer l'innocence de Dreyfus²³.

Ceux qui se sont engagés personnellement dans ce combat, en particulier au moment paroxystique constitué par les dix-huit mois qui séparent la parution de « *J'accuse!*... », le 13 janvier 1898, de la grâce présidentielle qui a suivi le procès de Rennes, le 19 septembre 1899, il les a définis comme « une collectivité étroite, solidaire et hétérogène ne dépassant pas 500 militants en 1898²⁴ ». À la différence d'autres auteurs avec lesquels nous avons souhaité débattre et sur les travaux desquels nous reviendrons dans les introductions des deux dernières parties²⁵, nous avons exclu par conséquent de cette première acception du terme *dreyfusard*, ceux, nés après 1885 ou dans les années 1890, qui étaient encore enfants ou jeunes adolescents lors du procès de Rennes, et se sont réclamés ensuite de ce combat, et, *a fortiori*, ceux nés après l'Affaire, qui ont simplement reconnu, après la réhabilitation de 1906 et parfois beaucoup plus tard, durant l'entre-deux-guerres, l'innocence de Dreyfus²⁶.

22. « Discours de M. Francis de Pressensé », *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'Homme*, 15 août 1909, p. 961.

23. Vincent DUCLERT, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, « Repères », 1994, rééd. augm., 2006, p. 82.

24. *Ibid.*, p. 81.

25. Nous abordons plus loin, en particulier, le débat avec Simon Epstein, qui pose notamment la question de l'acception du terme *dreyfusard*. Voir *infra* p. 29-32.

26. Nous faisons donc de ce terme un emploi différent de celui de Simon Epstein, qui, dans *Les Dreyfusards sous l'Occupation* (Paris, Albin Michel, « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 2001),

L'idée de s'intéresser à des dreyfusards « méconnus » n'est pas sans inconvenients. Elle nous expose au reproche de délaisser ceux qui ont occupé les premiers rangs de ce combat, tels Bernard Lazare, Lucien Herr, Auguste Scheurer-Kestner, Georges Clemenceau ou Émile Zola. Ou encore Victor Basch, animateur essentiel, durant l'été 1899, de la lutte pour la justice lors du procès de Rennes — son nom venait en troisième place, après ceux de Dreyfus et Labori, sur les listes, tombées aux mains de la police, de ceux que les bandes antisémites Rennaises voulaient assassiner... —, et, qui plus est, paradigme même de la pérennité de cet engagement, puisqu'il présidera la Ligue des droits de l'Homme dans la période particulièrement difficile de 1926 à 1944. Si nous avons fait ce choix, c'est parce que, depuis les années 1990, et surtout durant celles du centenaire, des travaux importants leur ont été consacrés. Aurions-nous dû considérer que Bernard Lazare, l'auteur le plus précocement engagé dans l'Affaire et donc le premier et le plus décisif des dreyfusards, restait mal connu ? Mais sur cet écrivain véhément, obstiné, souvent visionnaire, a porté, après la traduction française, revue et augmentée, de sa biographie par Nelly Wilson en 1985²⁷, le livre de Jean-Denis Bredin, en 1992, réédité en 2003 sous le titre *Bernard Lazare, le premier des dreyfusards*²⁸. Et s'il y est qualifié d'« oublié de l'histoire », il n'est pas sûr qu'on puisse le considérer comme tel depuis les ouvrages de Philippe Oriol, publiés en 1999 et 2003²⁹, qui a tiré parti, lui aussi, de l'important fonds déposé à l'Alliance israélite universelle, et depuis le colloque qui lui a été consacré en 2003, à la Sorbonne et au Musée d'art et d'histoire du judaïsme³⁰.

pour appuyer sa thèse, qualifie par exemple de *dreyfusards* des personnages comme le journaliste de *Gringoire* Henri Béraud (né en 1885), pourfendeur du Front populaire, à l'origine de la campagne nationaliste qui a conduit Salengro au suicide, munois et pétainiste, parce qu'il a rendu hommage à Zola en 1923; l'amiral François Darlan (né en 1881) parce qu'il « a grandi en milieu républicain »; le ministre du gouvernement de Vichy Lucien Romier (né en 1885) parce qu'un biographe rapporte que dans sa jeunesse, « on le qualifiait de dreyfusard »; ou encore Édouard Daladier, né en 1884, collégien puis lycéen lors de l'Affaire, dont la carrière politique au parti radical se situera après la Grande Guerre.

27. Nelly WILSON, *Bernard Lazare, l'antisémitisme, l'affaire Dreyfus et la recherche de l'identité juive*, traduction de l'anglais par Christiane et Douglas Gallagher, revue et augmentée, Paris, Albin Michel, « Présence du judaïsme », 1985 (1^{re} éd., *Bernard Lazare : Antisemitism and The Problem of Jewish Identity in late Nineteenth-Century France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978).
28. Jean-Denis BREDIN, *Bernard Lazare, de l'anarchiste au prophète*, Paris, Éd. de Fallois, 1992 (rééd. sous le titre, *Bernard Lazare, le premier des dreyfusards*, Le livre de poche, 2003).
29. Philippe ORIOL (dir.), *Bernard Lazare, anarchiste et nationaliste juif*, préface de Michael R. Marrus, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque d'études juives », 1999; Philippe ORIOL, *Bernard Lazare*, Paris, Stock, 2003. Philippe Oriol a également republié, précédé d'une introduction et suivi d'une bibliographie: Bernard LAZARE, *Juifs et antisémites*, Paris, Allia, 1992; Bernard LAZARE, *Une Erreur judiciaire: l'affaire Dreyfus*, Paris, Allia, 1993 (1^{re} éd., Paris, P.-V. Stock, 1897). Voir aussi Limor YAGUIL, « Bernard Lazare et l'affaire Dreyfus : la réaction originale d'un intellectuel anarchiste et d'un juif dans la France de la fin du XIX^e siècle », in Roselyne KOREN et Dan MICHMAN (dir.), *Les Intellectuels face à l'affaire Dreyfus, alors et aujourd'hui : perception et impact de l'affaire en France et à l'étranger*, actes du colloque international de Ramat Gan (Israël) organisé par l'université de Bar-Ilan, 13 au 15 décembre 1994, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1998.
30. Organisé par Jean-Denis Bredin, Jean-Claude Kuperminc, Philippe Oriol et Carol Sandrel, du 16 au 18 septembre 2003 et dont les actes doivent paraître. Signalons aussi, notamment sur le monument érigé à Nîmes en 1908: Jean PHILIPPE, *Bernard Lazare tel que Péguy l'aimait*, Labarre, L'Agasse, 2001.

Même si une notice particulière ne lui a pas été consacrée, plusieurs chapitres de ce livre lui font référence.

Pour expliquer nos choix, précisons que Zola, quant à lui, a continué d'être l'objet de nombreux travaux, dont ceux d'Alain Pagès³¹, que plusieurs publications ont concerné Lucien Herr³² et Scheurer-Kestner³³ et que trois volumes regroupant les écrits de Clemenceau sur l'Affaire ont été réédités entre 2001 et 2007, introduits et commentés par Michel Drouin³⁴. Quant à Victor Basch, les années du centenaire de l'Affaire ont incontestablement permis de mieux connaître son rôle et sa personnalité : à l'ouvrage de Françoise Basch, *Victor Basch, de l'affaire Dreyfus au crime de la Milice*³⁵, paru en 1994, a succédé en 1999 le livre collectif, *Victor Basch, un intellectuel cosmopolite (1863-1944)*³⁶, puis, en 2001, celui d'André Hélard mettant en évidence son rôle dans la naissance de la section rennaise de la LDH³⁷, et, en 2003, l'édition de sa correspondance durant le procès de Rennes³⁸. D'où notre choix de ne pas diriger notre regard vers eux, pas davantage, non plus, que vers Francis de Pressensé, auquel Rémi Fabre a consacré un ouvrage en 2004³⁹, ou d'autres, tels Émile Durkheim⁴⁰, Daniel Halévy⁴¹, Charles Péguy, Georges

31. Alain PAGÈS, *Émile Zola, de l'accusé au Panthéon*, Saint-Paul (87260), Éd. Lucien Souny, 2008 ; Émile ZOLA, *Combat pour Dreyfus*, introduction et présentation d'Alain Pagès, préface de Martine Le Blond-Zola, postface de Jean-Louis Lévy, Paris, Dilecta, 2006 ; Émile ZOLA, *Correspondance, t. IX : 1897-1899*, sous la dir. de B.H. Bakker, Montréal/Paris, Les Presses de l'université de Montréal/Éd. du CNRS, 1993, et *L'Affaire Dreyfus : lettres et entretiens inédits*, textes réunis et présentés par Alain Pagès, Paris, Éd. du CNRS, 1994.

32. Voir les rééditions de Charles ANDLER, *La vie de Lucien Herr (1864-1926)*, Maspero, 1977 (1^{re} éd. Paris, Rieder, 1932), et Lucien HERR, *Choix d'écrits*, préface de Jean-Yves Boursier, Paris, L'Harmattan, « Les introuvables », 1994 (1^{re} éd., Paris, Rieder, 1932), ainsi que l'édition de Charles ANDLER, Lucien HERR, *Correspondance 1891-1926*, Paris, Presses de l'ÉNS, 1992. Voir aussi *infra*, p. 105, note 1.

33. Voir l'édition de Auguste SCHEURER-KESTNER, *Mémoires d'un sénateur dreyfusard*, présentation et notes d'André Roumieux, préface d'Alain Plantey, Strasbourg, Bueb & Reumaux, 1988.

34. Voir les trois premiers volumes des écrits de Clemenceau sur l'Affaire, dont sept volumes étaient parus chez Stock de 1899 à 1903, dans une édition complétée et commentée par Michel Drouin : vol. 1, *L'Iniquité* ; vol. 2, *La Réparation* ; vol. 3, *Contre la Justice*, Paris, Mémoire du Livre, 2001, 2003 et 2007.

35. Françoise BASCH, *Victor Basch, de l'affaire Dreyfus au crime de la Milice*, postface d'Élisabeth de Fontenay, Paris, Plon, 1994 et « Victor Basch et l'affaire Dreyfus », *Le Mouvement social*, n° 166, janvier-mars 1994, p. 9-38.

36. Françoise BASCH, Liliane CRIPS, Pascale GRUSON (dir.), *Victor Basch, un intellectuel cosmopolite (1863-1944)*, actes du colloque international *Victor Basch, la passion de la justice*, organisé par la Fondation de la maison des sciences de l'Homme, l'université Paris VII-Denis Diderot, le CNRS, le CERIC et la Fondation Jean-Jaurès, Paris, 24 au 25 septembre 1998, préface de Madeleine Rebérioux, Paris, Berg international, 1999.

37. André HÉLARD, *L'Honneur d'une ville : la naissance de la section rennaise de la Ligue des droits de l'Homme*, préface de Madeleine Rebérioux, Rennes, Apogée, 2001.

38. Victor BASCH, *Le Deuxième procès Dreyfus : Rennes dans la tourmente, correspondances*, édition établie par Françoise Basch et André Hélard, Paris, Berg international, 2003.

39. Rémi FABRE, *Francis de Pressensé et la défense des Droits de l'Homme : un intellectuel au combat*, préface de Madeleine Rebérioux, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

40. Jean-Claude FILLOUX, *Durkheim et l'éducation*, Paris, PUF, 1993.

41. Daniel HALEVY, *Regards sur l'affaire Dreyfus*, textes réunis et présentés par Jean-Pierre Halévy, Paris, Éd. de Fallois, 1994 ; Sébastien LAURENT, *Daniel Halévy, biographie*, Paris, Grasset, 2001.

Piquart, Joseph Reinach⁴² ou Séverine, sur lesquels ont porté des ouvrages récents ou des articles, notamment dans le livre dirigé par Michel Drouin, *L'Affaire Dreyfus de A à Z*, paru en 1994 et complété en 2006⁴³.

Nous nous sommes d'autant plus résolus à ce choix qu'au travers de l'évocation, dans la suite de ce livre, d'un certain nombre de milieux sociaux et de moments particuliers de l'Affaire, nous avons été logiquement amenés à retrouver le rôle de ces dreyfusards essentiels. Par conséquent, plutôt que les avocats vedettes que furent Fernand Labori et Edgar Demange⁴⁴, on a préféré aborder le rôle de leur confrère Louis Leblois, largement oublié et qui a pourtant été décisif: c'est lui qui a recueilli de son ancien camarade de collège, Picquart, ses confidences et ses papiers, est allé voir Scheurer-Kestner, puis Émile Zola, lui racontant toute l'Affaire deux mois avant qu'il n'écrive «*J'accuse!*... ». Au lieu d'évoquer le héros militaire honoré que fut le colonel Picquart, on a privilégié celui qui avait été avant lui le premier officier dreyfusard de l'armée française, le commandant Forzinetti. Afin de rompre avec les idées trop simplistes sur la passivité des juifs⁴⁵ de France lors de l'Affaire, nous avons cherché à éclairer le rôle non négligeable joué par une personnalité restée trop longtemps dans l'ombre, le rabbin Zadoc Kahn.

De la même manière, plutôt que de se pencher sur la trajectoire de Joseph Reinach, acteur important et auteur de la monumentale *Histoire de l'affaire Dreyfus*, rééditée en 2006 avec une introduction et un appareil critique importants⁴⁶, nous avons choisi d'analyser l'implication de son frère cadet Salomon, sur lequel Hervé Duchêne apporte des éléments inédits, extraits de sa correspondance accessible depuis 2000 seulement à la bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence. Ce n'est, d'ailleurs, pas la seule personnalité évoquée ici sur laquelle des sources nouvelles fournissent des éléments inédits: les archives de la LDH revenues de Moscou en 2000 et déposées à la BDIC ont permis d'éclairer, par exemple, le conflit qui a opposé, dans les années 1920, Mathias Morhardt aux autres anciens dreyfusards dirigeant la Ligue des droits de l'Homme qui entendaient, d'une part, ne tolérer aucun

42. Joseph REINACH, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, préface de Pierre Vidal-Naquet, édition et introduction d'Hervé Duchêne, 6 vol., Paris, Robert Laffont, «*Bouquins*», 2006 (1^{re} éd., 6 vol. et un index général, Paris, Librairie Charpentier et Fasquelle, 1901-1908).

43. Michel DROUIN (dir.), *L'Affaire Dreyfus de A à Z*, Paris, Flammarion, 1^{re} éd. 1994, réédité en 2006 sous le titre *L'Affaire Dreyfus*. Signalons aussi le numéro intitulé «*Comment sont-ils devenus dreyfusards ou antidreyfusards?* », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* (Cahiers Georges Sorel), n° 11, 1993; Roselyne KOREN et Dan MICHMAN (dir.), *Les Intellectuels face à l'affaire Dreyfus alors et aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1998 (actes du colloque de l'université Bar-Ilan, Israël, 13 au 15 décembre 1994); Janine CHÈNE, Edith et Daniel ABERDAM (dir.), *Comment devient-on dreyfusard?*, Paris, L'Harmattan, 1997 (actes du colloque de l'université Pierre Mendès-France de Grenoble et du Cercle Bernard Lazare, Grenoble, 1994).

44. Sur Fernand Labori: Thierry LÉVY et Jean-Pierre ROYER, *Labori: pour Zola, pour Dreyfus, contre la Terre entière, un avocat*, Paris, Éditions Louis Audibert, 2006.

45. Pour la graphie du substantif juif, que nous écrivons ici sans majuscule, nous avons respecté dans ce livre le choix de chacun des auteurs.

46. Joseph REINACH, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, op. cit.

relent d'antisémitisme et, d'autre part, appliquer réellement aux origines diplomatiques de la Grande Guerre la méthode dreyfusarde.

Sans doute aurait-on pu considérer aussi comme des dreyfusards dont le rôle dans l'Affaire n'est pas suffisamment évoqué, d'autres personnalités comme les écrivains Jules Renard ou Tristan Bernard, les éditeurs Eugène Fasquelle ou Pierre-Victor Stock⁴⁷, les publicistes Alexandre et Thadée Natanson, Félix Fénéon, ou d'autres encore. Mais sur l'engagement de certains d'entre eux dans les années 1890 à 1905, le livre que Paul-Henri Bourrelier a consacré, en 2007, à *La Revue blanche* apporte un grand nombre de données⁴⁸. Reste que, la catégorie des « dreyfusards méconnus » étant nombreuse et toujours mouvante au gré des recherches nouvelles, la liste de ceux abordés ici est en partie arbitraire et loin d'être exhaustive⁴⁹.

Certains des protagonistes de l'Affaire étudiés dans ce livre, tels Jean Ajalbert ou Mathias Morhardt, qui ont été des dreyfusards historiques, ont connu ensuite une évolution problématique qui les a séparés de ceux qu'on peut considérer comme fidèles à l'engagement dreyfusard. Ils font partie de ces personnages qui sont passés du dreyfusisme à l'antisémitisme ou à la collaboration, sur lesquels Simon Epstein a eu le mérite d'attirer l'attention⁵⁰. C'était pour nous une raison particulière de nous y intéresser. Nous l'avons fait sans occulter la réflexion sur leur dérive, dans laquelle le « pacifisme intégral » issu de la Grande Guerre a joué un rôle essentiel, et en nous gardant bien d'arrêter leur biographie à la fin de l'Affaire, comme cet auteur regrette, à juste titre, qu'on le fasse trop souvent⁵¹. D'autant que, comme nous le verrons dans les quatrième et cinquième parties de ce livre, l'appréciation quant à l'importance et la représentativité de ce type de reniements par rapport à l'ensemble des militants dreyfusards est liée, dans les analyses de cet auteur comme chez d'autres historiens dont nous avons tenu à ce qu'ils s'expriment, eux aussi, dans ce livre, à l'idée d'une certaine faillite du dreyfusisme en France, voire d'un échec de la Ligue des droits de l'Homme elle-même. Or l'étude précise, qui restait à faire, de l'itinéraire de Mathias Morhardt au sein de la LDH, par exemple, montre que la Ligue a refusé ses relents d'antisémitisme comme sa bienveillance pour les thèses nationalistes allemandes et l'a nettement écarté en 1925. Mais loin de fuir ce débat, nous avons voulu au contraire donner l'occasion, sur ces questions, aux analyses en présence de s'exprimer.

47. Signalons la réédition, à l'occasion du centenaire, de Pierre-Victor STOCK, *L'Affaire Dreyfus : mémoires d'un éditeur*, préface d'André Bay, Paris, Stock, 1994 (1^{re} éd., Paris, Stock, 1938).

48. Paul-Henri BOURRELIER, *La Revue blanche, une génération dans l'engagement, 1890-1905*, Paris, Fayard, 2007.

49. Sur Émile Mayer, voir Vincent DUCLERT (dir.), *Le Colonel Mayer : de l'affaire Dreyfus à de Gaulle, un visionnaire en République*, préface de Lucette Valensi, Paris, Armand Colin, 2007.

50. Simon EPSTEIN, *Les Dreyfusards sous l'Occupation*, op. cit. ; *Un paradoxe français : antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque Histoire », 2008.

51. Simon EPSTEIN, *Les Dreyfusards sous l'Occupation*, op. cit., p. 12.

À ces monographies s'ajoute un article de Vincent Duclert sur Alfred Dreyfus, qui méritait assurément une place particulière, puisque — les travaux de cet historien ont le mérite d'avoir fortement contribué à le montrer⁵² — le capitaine est loin de n'avoir été qu'une victime dans son affaire, et peut être considéré au contraire, dans une large mesure, comme le premier des dreyfusards.

Vincent Duclert y rappelle qu'il avait proposé, dans la conclusion de sa biographie de Dreyfus parue en avril 2006⁵³, le transfert des cendres d'Alfred Dreyfus au Panthéon, et n'avait pas apprécié que Jean-Pierre Dubois, président de la Ligue des droits de l'Homme, n'ait pas soutenu cette suggestion mais approuvé, au contraire, dans un interview au *Monde*, le choix du président de la République, annoncé le 5 juillet, de ne pas y procéder :

Dreyfus a été très courageux mais il a été surtout une victime. Le Panthéon est le culte des grands hommes, pas des victimes⁵⁴.

Vincent Duclert va même plus loin dans son livre *Dreyfus au Panthéon : voyage au cœur de la République*, puisque, après avoir fait référence à Pressensé, il ajoute :

À cette époque, la Ligue des droits de l'Homme et le président qui la représentait tenaient encore l'officier comme le héros civique qu'il était effectivement. Un siècle plus tard, la Ligue, à travers son président, s'égara dans les préjugés et l'ignorance⁵⁵.

Comme nous le souhaitions, le colloque a été l'occasion d'un débat sur ce point. Jean-Pierre Dubois lui a répondu en contestant vivement qu'on puisse opposer ses propos à ceux de ses prédécesseurs, comme l'avait fait Vincent Duclert en invoquant Ludovic Trarieux, Francis de Pressensé, Ferdinand Buisson, Émile Kahn et Madeleine Rebérioux. Il a nié que la Ligue, comme l'avait dit l'historien, privilégiât la mémoire par rapport à l'histoire, affirmant au contraire qu'elle pensait qu'il revenait aux historiens de débattre de cette question. Assumant ce qu'il avait dit au *Monde* en se félicitant du choix de Jacques Chirac, il a répété que l'idée du transfert des cendres d'Alfred Dreyfus au Panthéon lui paraissait excessive :

Nous sommes de plus en plus souvent confrontés aujourd'hui à la mise en avant des victimes. Je n'ai pas dit que Dreyfus n'était qu'une victime,

52. Vincent DUCLERT, *Alfred Dreyfus : l'honneur d'un patriote*, op. cit. ; Vincent DUCLERT, *Dreyfus est innocent ! Histoire d'une affaire d'État*, Paris, Larousse, 2006. Il a également réalisé une édition partielle mais essentielle de la correspondance entre Alfred et Lucie Dreyfus : Alfred et Lucie DREYFUS, « Écris-moi souvent, écris-moi longuement... » : correspondance de l'île du Diable (1894-1899), avant-propos de Michelle Perrot, Paris, Mille et une Nuits, 2005. Signalons aussi la réédition en 2006 de Alfred DREYFUS, *Cinq années de ma vie*, préface de Pierre Vidal-Naquet, postface de Jean-Louis Lévy, Paris, La Découverte, « La Découverte/Poche », 2006.

53. Vincent DUCLERT, *Alfred Dreyfus : l'honneur d'un patriote*, op. cit.

54. *Le Monde*, 13 juillet 2006.

55. Vincent DUCLERT, *Dreyfus au Panthéon : voyage au cœur de la République*, Paris, Galaade éditions, 2007, p. 156.

j'ai dit qu'il avait été extrêmement courageux et s'était engagé dans ce combat, mais je trouve tout à fait excessive l'idée d'un transfert de ses cendres au Panthéon. Mais j'ai ajouté qu'il fallait absolument lui rendre l'hommage qu'il méritait, y compris comme combattant de l'Affaire.

Ce point de vue a été partagé par Robert Badinter :

La question revient à la distinction entre la victime et le héros. La victime ne choisit pas son destin, il lui est imposé, le héros choisit son destin et choisit d'aller jusqu'au bout de son engagement. L'un des héros incontestables de l'Affaire est, à cet égard, Zola, dont les cendres ont été transférées au Panthéon, comme chacun sait, en 1908. Dreyfus n'a pas choisi d'être le héros de son affaire, l'accusation lui est tombée dessus comme la foudre, mais, à partir du moment où ce destin lui a été imposé, il s'est hissé jusqu'à l'héroïsme. Certaines victimes peuvent avoir un comportement héroïque. Je prendrais l'exemple des juifs déportés; ce sont des victimes, ils ont été raflés et se sont retrouvés dans des trains vers les camps d'extermination. Mais le comportement de certains d'entre eux, dans le cadre de cette épreuve imposée, les a transcendés en héros. Si Dreyfus était au départ une victime du destin qui lui avait été imposé, dans les années de souffrance extrême qu'il a subies, il est devenu un héros de sa propre histoire. Mais je rejoins tout à fait ce qu'a dit Jean-Pierre Dubois : cela ne justifie pas sa panthéonisation. Mais la dimension héroïque de Dreyfus face à son destin ne saurait être trop soulignée, et, à cet égard, les derniers travaux ont bien fait d'inciter à ne pas en rester à des appréciations condescendantes — ou frustrées —, comme dans le cas de Clemenceau. En ce qui concerne Léon Blum, s'il a considéré, dans l'admirable livre que sont ses *Souvenirs sur l'Affaire*, que Dreyfus, s'il n'avait pas été la victime de sa propre affaire, n'aurait probablement pas été dreyfusard, c'est par référence au comportement de la communauté juive de l'époque. Blum voyait au Conseil d'État, qui comptait nombre d'israélites notoires, la passivité de ses coreligionnaires les mieux établis; c'est un fait historique. Cela l'a conduit à douter qu'un officier d'état-major aussi conformiste que l'était à ce moment-là Dreyfus se soit engagé au lendemain de la condamnation d'un autre officier, si cela avait été le cas. Mais son engagement dans son combat pour la vérité est indiscutable.

Cette position rejoint aussi le point de vue exprimé par Michel Drouin :

Je fais partie de ceux qui étaient résolument opposés à la « panthéonisation » de Dreyfus. Lui qui était si modeste — même s'il fut héroïque — ne l'aurait sans doute jamais souhaitée. J'ajoute que Dreyfus est déjà au Panthéon grâce à Zola, qui y est entré pour son « *J'accuse!*... » Était-il utile de l'y mettre deux fois ? Je ne le crois pas⁵⁶.

Si des historiens ont soutenu la suggestion de Vincent Duclert, d'autres ont, eux aussi, approuvé le choix présidentiel. Henry Rouso a rappelé que « Alfred Dreyfus est d'abord une victime⁵⁷ ». Marc Knobel a considéré que

56. Michel DROUIN, « L'Affaire reste exemplaire pour nous indiquer comment vivre en démocratie », *Le Monde*, 13 juillet 2006.

57. Henry ROUSSO, « Jacques Chirac a pris la mesure de l'évolution de la société française », propos recueillis par Mathieu Cassagnet, *La Croix*, 12 juillet 2006. Voir aussi Henry ROUSSO, *Le Syndrome*

s'il y a aujourd'hui un symbole, le symbole d'un engagement intellectuel, d'un engagement admirable, d'un engagement exceptionnel, en faveur de l'innocence de Dreyfus et qui a porté la valeur de la République, c'est bien le symbole Émile Zola, enterré au Panthéon⁵⁸.

Et Pascal Ory a déclaré, dans un entretien à l'*European Jewish Press* :

si on le transfère au Panthéon, de nombreuses demandes vont être faites pour d'autres transferts de victimes. Nous devrions les accepter, et ce serait tout le sens du Panthéon qui s'en trouverait changé. Marie Curie y a sa place, mais je ne crois pas qu'Alfred Dreyfus y ait la sienne⁵⁹.

Dans ce débat historique et civique qui méritait d'être mené, nous ne pensons pas, pour notre part, qu'il faille voir, comme Vincent Duclert, une confrontation entre « une histoire critique et une histoire dogmatique », ni le constat que la mémoire l'emporterait sur l'histoire. Et pas davantage le signe de ce que la Ligue des droits de l'Homme d'aujourd'hui s'égarerait « dans les préjugés et l'ignorance ».

Un autre sujet de débat avec cet historien mérite d'être abordé. Ses travaux ont éclairé fort utilement le courage et l'opiniâtreté de l'engagement d'Alfred Dreyfus dans l'Affaire. Mais la question du dreyfusisme du capitaine au-delà de son affaire mériterait peut-être aussi d'être davantage éclairée. Le dreyfusisme, en effet, c'est-à-dire la révolte par-delà la cause initiale contre d'autres injustices, inspirée du mouvement historique des dreyfusards mais appliquée à d'autres sujets, doit être pris, lui aussi, comme objet de réflexion. Et s'interroger sur le dreyfusisme de Dreyfus, son existence et ses limites, permet, à notre avis, de mieux comprendre les réactions à son égard d'hommes comme Victor Basch ou Léon Blum.

Les jugements critiques vis-à-vis d'Alfred Dreyfus ne peuvent pas, en effet, être tous considérés de la même manière. Ceux de Charles Péguy, par exemple, dans *Notre jeunesse*, en 1910, après avoir rompu avec Lucien Herr, s'en être pris violemment à Jaurès et avoir adhéré au catholicisme, s'inscrivent dans un univers mental où le mysticisme et le christianisme prennent une place prépondérante :

La mystique dreyfusiste fut [...] un cas particulier de la mystique chrétienne, [...] en nous, ce mouvement religieux était d'essence chrétienne⁶⁰.

de Vichy 1944-198... », Paris, Le Seuil, 1987, (2^e éd. revue et mise à jour, Le Seuil, « Points Histoire », 1990) ; Éric CONAN et Henry ROUSSO, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 1996.

58. Déclaration le 12 juillet 2006 aux journaux télévisés de France 3. Voir Marc KNOBEL, *La Réhabilitation du capitaine Dreyfus? (1898-1945)*, thèse de doctorat, université Paris 1, 1983.

59. Pascal ORY, entretien à l'*European Jewish Press*, 4 août 2006, propos recueillis par Shirli Sitbon, cité par Vincent DUCLERT, *Dreyfus au Panthéon...*, *op. cit.*, p. 397. Il est l'auteur notamment de *Une Nation pour mémoire 1889, 1939, 1989*, Paris, Presses de la FNSP, 1992.

60. Charles PÉGUY, *Notre jeunesse, Cahiers de la Quinzaine*, 17 juillet 1910, rééd. Paris, Gallimard, « Folio essais », 1993, p. 201.

M. Barrès a fort bien noté plusieurs fois que le mouvement dreyfusiste fut un mouvement religieux⁶¹.

Cela le conduit au regret que Dreyfus ne soit pas mort en martyr :

Il n'est pas mort, pour lui ; mais plusieurs sont morts pour lui. Cela fait, cela consacre, cela sanctionne une mystique. D'autres sont morts pour lui⁶².

Péguy refuse aussi l'opposition de Jaurès au nationalisme, il l'accuse d'avoir rompu avec « notre dreyfusisme, un dreyfusisme éminemment français »⁶³, en créant « cette illusion que le dreyfusisme était *antinationaliste* »⁶⁴. D'où, face à la menace de la guerre, quand la question de la « loi de trois ans » ne va pas tarder à être au cœur des débats, la désapprobation par Péguy de l'opposition de Jaurès à la politique de guerre, opposition que Péguy qualifie de « crime », et sa désapprobation, plus discrète, d'Alfred Dreyfus qui, selon lui « est entré, s'est laissé entrer dans le crime Jaurès »⁶⁵. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les pages très violentes de Péguy sur Dreyfus⁶⁶ :

Glorieux malgré lui il a trahi sa gloire. [...] Investi héros malgré lui, investi victime malgré lui, investi martyr malgré lui il fut indigne de cette triple investiture. Historiquement, réellement indigne. Insuffisant ; au-dessous ; incapable. Impéritie et incurie. Incapacité profonde. Indigne de ce triple sacre, de cette triple magistrature⁶⁷.

Les réserves, regrets ou critiques émises par des dreyfusards comme Victor Basch ou Léon Blum, devenus après l'Affaire des dreyfusistes incontestables et qu'on ne peut soupçonner d'avoir cédé au nationalisme ou à l'antisémitisme, sont d'un autre ordre. Ils méritent que leurs propos soient précisément analysés. Des questions comme son mode de défense lors du procès de Rennes, l'acceptation de la grâce présidentielle peu après, et celle de son engagement ou non pour d'autres causes entre 1906 et 1935, doivent, en particulier, être soigneusement distinguées. Victor Basch, quant à lui, a multiplié les hommages à la conduite héroïque de Dreyfus dans l'Affaire, et cela, constamment, depuis ses premières lettres au capitaine jusqu'à celle à sa veuve au lendemain de sa mort⁶⁸. Mais cela ne l'a pas empêché d'éprouver lors du procès de Rennes le regret que sa défense n'ait pas été plus vigoureuse, ce qui lui fera dire, par exemple, dix ans plus tard, qu'« il y a eu, pendant le procès, chez certains partisans de Dreyfus, comme une déception sentimentale⁶⁹ ». Ce sentiment a été partagé par d'autres parmi

61. *Ibid.*, p. 154.

62. *Ibid.*, p. 153.

63. *Ibid.*, p. 235.

64. *Ibid.*, p. 250.

65. *Ibid.*, p. 240.

66. *Ibid.*, p. 278-288.

67. *Ibid.*, p. 282-283.

68. Lettre à Lucie Dreyfus, le 13 juillet 1935. Victor BASCH, *Le Deuxième procès Dreyfus...*, op. cit., p. 161.

69. « Discours de M. Victor Basch », *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'Homme*, 31 août 1909, p. 1026.

les dreyfusards les plus actifs. Bernard Lazare lui-même écrivait à Joseph Reinach au lendemain de l'ouverture du procès :

son entrée a produit une impression excellente, mais sur son attitude et son allure pendant l'interrogatoire les avis sont très partagés. Sur lui pèse la réputation d'antipathie qu'on lui a faite, et par malheur, il a une voix faible qu'il doit forcer pour pouvoir se faire entendre de sorte que fatalement elle perd en chaleur⁷⁰.

On peut noter que Pressensé, quand il évoque le procès dix ans plus tard, est beaucoup plus élogieux, par exemple, pour la conduite de Mathieu Dreyfus, « qui a déployé non pas seulement tout ce que l'amour fraternel peut inspirer de courage, de dévouement, d'abnégation héroïque, mais aussi de qualité d'intelligence, de méthode et d'habileté⁷¹ », que pour celle du capitaine.

Différents sont les reproches de certains dreyfusards pour son acceptation de la grâce et de l'amnistie, qui faisaient peu de cas, en l'occurrence, de sa santé et de sa vie. À quelques exceptions près, comme Louis Havet, ce n'est pas du côté de ceux qui constituaient alors, dans la Ligue des droits de l'Homme, les partisans d'une réhabilitation qu'ils émanaient, ni de Jaurès et des socialistes dreyfusards, mais de Clemenceau et de Picquart, qui deviendront leurs adversaires quand ils seront au gouvernement, ou de Péguy. Quand la rupture s'opère en 1908 entre, d'une part, les partisans du ministère Clemenceau et, d'autre part, les jaurésiens et les dirigeants de la LDH, on note que Dreyfus, qui avait dû quitter l'armée en raison d'une injustice dans son avancement à laquelle Picquart, devenu ministre de la Guerre, n'avait rien fait pour remédier, a adhéré à la Ligue des droits de l'Homme⁷². S'il n'est pas venu à Rennes pour la commémoration des dix ans du procès, il a envoyé une longue lettre disant son « infinie reconnaissance » à la Ligue⁷³. Davantage qu'avec Clemenceau, dont la Ligue combat la politique sociale et qu'avec Picquart, dont elle critique l'intolérance religieuse, Alfred Dreyfus, transformé par son affaire et contraint de quitter l'armée, est resté en bons termes avec Jaurès, malgré les violentes accusations dont il était l'objet pour ses prises de position sur les questions sociales et de défense, comme avec les responsables de la Ligue.

Il s'est investi dans d'autres causes, acceptant d'apporter, par exemple, son soutien à des campagnes comme celle, en 1910, en faveur du syndicaliste Jules Durand, condamné à mort suite à un procès truqué ; en 1911, en faveur des deux victimes de l'arbitraire des sections disciplinaires et des tribunaux militaires, Albert Aernout et Émile Rousset⁷⁴ ; en 1913, contre la loi

70. Lettre de Bernard Lazare à Joseph Reinach, BNF, NAF 24897, f° 195, citée in Philippe ORIOL, *Bernard Lazare*, Paris, Stock, 2003, p. 295.

71. « Discours de M. Francis de Pressensé », *ibid.*, 31 juillet 1909, p. 957.

72. *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'Homme*, 30 novembre 1908, p. 1845.

73. *Ibid.*, 31 juillet 1909, p. 945.

74. Sur ces campagnes, voir la contribution de Gilles MANCERON, *infra*, p. 419.

de trois ans; ou, en 1927, en faveur des anarchistes italiens Sacco et Vanzetti condamnés injustement à mort aux États-Unis⁷⁵. Mais pour mesurer l'importance des engagements dreyfusistes d'Alfred Dreyfus, il faudrait examiner le rôle exact qu'il a accepté de jouer dans ces mobilisations, ainsi que ses réponses à l'ensemble des sollicitations de ce type dont il n'a pas manqué d'être l'objet. Le dreyfusisme d'Alfred Dreyfus apparaît réel, mais, aux yeux de Jaurès, de Pressensé ou de Victor Basch, il devait paraître bien mesuré quand il s'agissait de refuser d'autres injustices — injustices de classe, injustices de genre... — que celle dont il avait lui-même été victime. C'est dans cette perspective qu'il faut, nous semble-t-il, lire les propos de Léon Blum en 1935. Il n'a pas dit que Dreyfus « serait même devenu antidreyfusard s'il n'avait été Dreyfus⁷⁶ ». Dans ses *Souvenirs sur l'Affaire*, après avoir montré que Dreyfus partageait l'idéologie de son milieu social et « n'avait nulle vocation pour le rôle dont le chargeait un caprice de l'Histoire », il a posé la question :

S'il n'avait pas été Dreyfus, aurait-il même été « dreyfusard »⁷⁷ ?

La question est pertinente : quel aurait été au juste son engagement si, en 1894, c'était un autre officier juif que lui qui avait été accusé d'espionnage ? Parmi les officiers juifs de l'armée française, certains n'ont pas été dreyfusards, tel le colonel Bernard, frère de Bernard Lazare, bien qu'on puisse penser qu'ils se seraient défendus s'ils avaient été personnellement mis en cause⁷⁸. Même si Blum a peut-être tendance à sous-estimer les évolutions que l'Affaire a provoquées dans la mentalité du capitaine et à oublier ses engagements dreyfusistes ultérieurs, modérés mais réels.

Le fait est que les dix-neuf années de sa vie qui ont suivi sa réhabilitation occupent une part bien limitée dans les ouvrages qui lui sont consacrés⁷⁹, ce qui se comprend en partie, puisqu'il s'est surtout voué, notamment après la Grande Guerre, à son univers familial. Une telle réalité ne suscite, bien entendu, de notre part, aucun jugement moral — pourquoi aurait-il dû forcément devenir un chef de file du dreyfusisme ? —, mais elle explique que, pour les dreyfusards devenus farouchement dreyfusistes, ces hommes transformés profondément par l'Affaire, qui, selon le mot de Basch, sont devenus « des fous de l'équité, comme le grand Hokusai fut le fou de la peinture⁸⁰ »,

75. *New York Times*, 28 juillet 1927, *ibid.*, p. 496-497 et 651.

76. Comme l'a écrit Vincent Duclert, sans attribuer la phrase, voir *infra*, p. 195.

77. Léon BLUM, *Souvenirs sur l'Affaire*, Paris, Gallimard, 1935 (rééd. avec une préface de Pascal Ory, « Folio histoire », 1981), p. 34.

78. Fernand Ratisbonne, officier juif en retraite, écrit même au *Gaulois* pour désapprouver la campagne des dreyfusards qui jette le discrédit sur l'armée. « Une lettre de M. Fernand Ratisbonne », *Le Gaulois*, 25 janvier 1898 ; « M. Fernand Ratisbonne », *Le Siècle*, 26 janvier 1898. Michael R. MARRUS, *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus*, Paris, Calmann-Lévy, 1972 (rééd. Bruxelles, Complexe, 1985), p. 262.

79. Les engagements dreyfusistes d'Alfred Dreyfus de 1906 à 1935 représentent quelques paragraphes seulement dans l'ouvrage de Vincent Duclert qui comporte 1259 pages (Vincent DUCLERT, *Alfred Dreyfus : l'honneur d'un patriote*, *op. cit.*, p. 1018).

80. Victor BASCH, 16 juillet 1933, *Les Cahiers des droits de l'Homme*, 20 septembre 1933, p. 543.

le dreyfusisme d'Alfred Dreyfus est apparu, somme toute, peu constant et bien modéré.

À cela se rattache la question de l'application de l'indignation dreyfusarde au sujet particulier des injustices sociales. La dernière partie de ce livre l'aborde : pour Jaurès, c'est parce que l'Affaire posait de manière emblématique la question de l'injustice, qu'il s'y est impliqué tout entier, mais il était en même temps persuadé que c'était dans la situation économique et sociale que gisaient les injustices les plus nombreuses. Ce constat était partagé par certains dreyfusards historiques comme Bernard Lazare, Pierre Quillard ou Francis de Pressensé, qui a joué un rôle important comme président de la Ligue des droits de l'Homme, notamment dans les années 1904-1909, pour qu'elle s'y investisse pleinement. Mais cela n'a pas été accepté par d'autres dreyfusards, comme Clemenceau, préoccupé avant tout de l'ordre social, Joseph Reinach, grand bourgeois peu sensible aux injustices de classes, ou la marquise Arconati-Visconti, républicaine mais très hostile au socialisme. Alfred Dreyfus est intervenu sur ces questions en 1908-1910, il a pris la parole lors d'un meeting syndicaliste en février 1908⁸¹ et fait ensuite des conférences sur cette question, qui s'inscrivaient dans la perspective du solidarisme incarné par Léon Bourgeois⁸². Mais tout indique que sur l'application du dreyfusisme à la question sociale, il ne s'est pas impliqué durablement. Là non plus, il ne faut pas voir dans cette remarque, le moindre jugement moral de notre part, il s'agit d'un simple constat, mais qu'il ne faut pas éluder.

Un autre sujet sur lequel les dreyfusards historiques se sont aussi divisés est celui des droits des femmes. Il illustre la question de la défense d'une cause particulière au nom de la justice universelle. Pour le quotidien féministe *La Fronde* qui avait pris fait et cause pour Dreyfus dès son premier numéro en décembre 1897 et avait lancé en mars 1898, à l'initiative de Séverine, un « Appel aux femmes » pour soutenir Lucie Dreyfus dans son désir de rejoindre l'île du Diable, le combat dreyfusard, parce qu'il posait le problème général de la justice, rejoignait le combat féministe. Lors du congrès de la Ligue des droits de l'Homme de 1909, précisément, Maria Vérone, avocate et rédactrice de ce journal défendit ce point de vue, car « la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen doit être entendue dans ce sens que tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Elle a dû affronter une minorité animée par un autre dreyfusard, Fernand Corcos, qui considérait comme une « vérité fondamentale » que l'homme devait pouvoir subvenir aux besoins de la femme à son foyer, et que cette situation n'était nullement attentatoire à son indépendance, car « toute femme parce qu'elle est

81. Lors d'un meeting à La Villette, le 15 février 1908, organisé par des syndicalistes révolutionnaires. Voir ses commentaires sur ce meeting, BNF, NAF, 13570. Michael BURNS, *Histoire d'une famille française, les Dreyfus...*, op. cit., p. 392-394 et 637.

82. Conférence sur l'« histoire du syndicalisme en France » à la Bibliothèque populaire du 8^e arrondissement, Archives de la Préfecture de police, B/A 1662, coupure du *Temps*, 9 [avril?] 1910, *ibid.*, p. 637.

faible devrait être protégée, comme le sont dans l'industrie les enfants»... Des propos qui ont provoqué les protestations d'une partie des congressistes et suscité l'indignation de Maria Vérone⁸³.

Lucie Dreyfus, quant à elle, étrangère sinon hostile aux aspirations féministes de *La Fronde*, ayant peu de sympathie pour l'ancienne comédienne divorcée et mère célibataire qui la dirigeait, Marguerite Durand, et pour les journalistes femmes de son équipe dont elle désapprouvait les mœurs, n'a pas remercié les initiatrices de l'appel, ce qui a blessé sa directrice. D'où une lettre de Joseph Reinach à Lucie, la priant de surmonter son peu de sympathie pour ce journal :

Je n'hésite pas à vous demander d'aller vous-même faire une petite visite à Mme Marguerite Durand [...] *La Fronde* nous rendra [...] des services qui compenseront largement l'ennui que vous pourra causer cette visite⁸⁴.

Se fondant sur la correspondance de Joseph Reinach, Hervé Duchêne a pu dire lors du colloque que Lucie ne fit jamais une telle visite. Cela n'empêcha pas Séverine de continuer à s'engager pour Dreyfus et d'écrire dans *La Fronde* ses beaux articles lors du procès de Rennes, qu'elle rassemblera sous le titre *Vers la lumière*⁸⁵. Pour elle, comme pour Maria Vérone ou pour la première femme avocate, Jeanne Chauvin, il était évident que, dans la mesure où c'était la question de la justice qui était posée, la cause dreyfusarde avait à voir avec celle des droits des femmes. Puisqu'il s'agissait de défendre quelqu'un qui était victime d'une injustice, cela concernait tous ceux qui demandaient justice dans d'autres domaines. Comme l'écrivit, dans une déclaration, Maria Pognon, aussi membre de la LDH :

Moi, féministe convaincue et anxieuse de voir réformer le code, je prétends que si nous ne demandons pas justice pour un condamné que nous avons lieu de croire innocent, nous n'avons pas le droit de réclamer justice pour nous⁸⁶.

Ces femmes dreyfusardes étaient incontestablement davantage dreyfusistes que Lucie.

À la manière de l'étude très utile du journal *La Fronde* par Colette Cosnier qui attire l'attention sur ce point, les deuxième et troisième parties de ce livre, introduites respectivement par Jérôme Grévy et Rémi Fabre, sont l'occasion d'explorer plus avant des aspects du contexte de l'Affaire qui nous ont paru insuffisamment pris en compte : des « milieux à revisiter » et des « moments, lieux et représentations »⁸⁷. Ils contribuent à restituer les enjeux des deux dernières parties de l'ouvrage : la quatrième, consacrée à la question

83. *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'Homme*, 15 août 1909, p. 975 et 976.

84. Lettre du 16 juin 1898, citée par Colette Cosnier, *infra*, p. 230.

85. SÉVERINE, *Vers la lumière : impressions vécues*, Paris, Stock, 1900.

86. Cité par Colette Cosnier, *infra*, p. 231.

87. Un autre moment de l'Affaire, la panthéonisation de Zola le 4 juin 2008, a été éclairé depuis par Michel DROUIN, *Zola au Panthéon...*, *op. cit.*

de l'antisémitisme en France et aux postures communautaires et/ou universalistes les plus appropriées pour y réagir, et la dernière, qui porte sur les prolongements et les extensions jusqu'à aujourd'hui du modèle dreyfusard.

Nous n'y avons voulu éluder aucun débat. Pour cela nous avons souhaité inviter au colloque et prier de s'exprimer dans ce livre des historiens dont les thèses ne retiennent pas notre adhésion. En donnant à ce débat une dimension internationale, nous avons convié en particulier Simon Epstein, de l'université hébraïque de Jérusalem, Norman Ingram, de l'université Concordia de Montréal et Cylvie Claveau, de l'université du Québec à Chicoutimi, afin qu'ils exposent leurs travaux et qu'un débat ait lieu à leur propos. Dans l'introduction à la quatrième partie, Emmanuel Naquet explique plus précisément ce qui nous sépare de leurs conclusions et de leurs méthodes.

Un échange a eu lieu notamment à propos des analyses développées par Simon Epstein. Quand il montre que, contrairement à une idée reçue, la thèse de la continuité absolue de « deux France », l'une dreyfusarde qui serait devenue unanimement antifasciste et résistante, et l'autre antidreyfusarde qui se serait retrouvée unanimement pétainiste et collaborationniste, est loin de correspondre à la réalité, on ne peut que lui donner raison. La société française de l'entre-deux-guerres, en effet, offre plusieurs cas d'anciens dreyfusards qui, suivant un mouvement général dans les années 1930 dont les ressorts méritent d'être identifiés et périodisés, ont évolué alors vers l'antisémitisme et la collaboration⁸⁸. Mais leur nombre par rapport à l'ensemble des dreyfusards historiques permet-il de parler comme il le fait d'une « voie royale menant du dreyfusisme à la collaboration⁸⁹ » ? Il a raison de faire remarquer qu'il n'y avait pas que des maurassiens parmi les hommes de Vichy, certains d'entre eux venant de la gauche (et qu'il y avait encore davantage d'individus venant de la gauche dans les milieux collaborationnistes parisiens). Mais est-il fondé d'affirmer que « les antidreyfusards, loin de pulluler à Vichy, y furent en vérité assez peu nombreux », ou que « la collaboration et l'antisémitisme comptent nettement plus de dreyfusards que d'antidreyfusards dans leurs rangs »⁹⁰ ? Autant de thèses qu'il avance et ne démontre pas. N'est-ce pas négliger le rôle essentiel de l'Action française dans le combat antidreyfusard, depuis la préface de Charles Maurras au pamphlet signé Henri Dutrait-Crozon, *Joseph Reinach historien : révision de l'histoire de l'affaire Dreyfus*⁹¹, paru en 1905, jusqu'au régime de Vichy ?

Les itinéraires individuels qu'il décrit sont à prendre en considération, mais ils ne sont pas choisis de manière systématique par rapport à un corpus

88. Simon EPSTEIN, *Les Dreyfusards sous l'Occupation*, op. cit. ; *Un paradoxe français : antiracistes dans la Collaboration...*, op. cit.

89. Simon EPSTEIN, *Les Dreyfusards sous l'Occupation*, op. cit., p. 320.

90. *Ibid.*, p. 323. Voir aussi Eugen WEBER, *L'Action française*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1990 (dernière éd.).

91. Henri DUTRAIT-CROZON [pseudonyme de deux colonels d'Action française, Frédéric Delebecque et Georges Larpent], *Joseph Reinach historien : révision de l'histoire de l'affaire Dreyfus*, préface de Charles Maurras, Paris, Arthur Savaète éditeur, 1905.

donné mais pour étayer ses affirmations. À cela s'ajoute une généralisation abusive du qualificatif de dreyfusard, qu'il applique à des hommes qui n'étaient pas en âge de s'engager lors de l'Affaire, au seul prétexte que, plus tard, dans l'entre-deux-guerres, ils ont simplement pris acte de l'innocence de Dreyfus, ont plus ou moins rendu hommage à Zola ou se sont réclamés, dans les années 1920 ou 1930, de la tradition dreyfusarde⁹².

Pour évaluer la manière dont les personnalités vichystes ou collaborationnistes s'étaient, plus de quatre décennies auparavant, engagées d'un côté ou de l'autre, il conviendrait de prendre un ensemble précis, à l'instar des ministres et haut fonctionnaires de Vichy, les membres du Conseil national de l'État français, ou un groupe déterminé de collaborateurs parisiens, et d'étudier systématiquement le passé de ceux qui avaient dépassé la soixantaine. Pour savoir ce que sont devenus sous l'Occupation ceux qui se sont engagés pour Dreyfus lors de l'Affaire et étaient encore vivants en 1940, ou ceux qui n'étaient pas en âge de le faire mais se sont réclamés durant l'entre-deux-guerres d'un paradigme dreyfusard — ensemble qu'il s'agirait de délimiter, au demeurant, de manière moins élastique et moins *pro domo* —, il faudrait prendre, là aussi, un ensemble déterminé. Par exemple, tous les pétitionnaires dreyfusards de l'Affaire encore vivants après la défaite de juin 1940⁹³, ou tous ceux qui ont siégé au comité central de la Ligue des droits de l'Homme et étaient encore en vie en 1940⁹⁴, et étudier leur choix et leur parcours sous l'Occupation. Alors qu'en mêlant les générations et les rôles et en choisissant de suivre, uniquement ou presque, les destins qui alimentent sa thèse, Simon Epstein, à notre avis, ne démontre rien. Il ne faudrait pas que le travail de recherche sans *a priori* qui est au cœur de la démarche de tout historien, soit influencé par une théorie qu'il s'agirait de démontrer⁹⁵.

Lors du colloque qui s'était tenu à Rennes en mars 2006, Pascal Ory, qui est notamment historien de la Collaboration, lui avait fait la réponse suivante⁹⁶:

92. Voir *supra*, note 25, p. 16.

93. On pourrait partir, par exemple, des signataires des deux « protestations » parues dans *Le Siècle* et *L'Aurore* les 14 et 15 janvier 1898 (reproduites in Jacques JULLIARD et Michel WINOCK (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Le Seuil, p. 374-391) ou encore des signataires en faveur de la constitution d'une Ligue des droits de l'Homme en 1898.

94. Le second volume du travail de Wendy Perry (Wendy Ellen PERRY, *Remembering Dreyfus : The Ligue des droits de l'Homme and the Making of the Modern French Human Rights Movement*, thèse de Ph. D., Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, 1998, 2 vol.) est consacré à des notices biographiques précises des membres du comité central de la LDH entre 1898 et 1940, qui mentionnent leur comportement ou leur sort pendant l'Occupation. Voir sur ce point la contribution d'Emmanuel NAQUET, *infra*, p. 301.

95. Par exemple, la théorie générale de Théodore Herzl selon laquelle « les peuples chez lesquels les Juifs résident sont tous antisémites, sans exception aucune, que ce soit honteusement ou ouvertement » (Theodor HERZL, *Der Judenstaat, Versuch einer modernen Lösung der Judenfrage*, Leipzig, Wien, M. Breitensteins Verlagsbuchhandlung, 1896 [éd. française sous le titre, *L'État des Juifs* suivi de *Essai sur le sionisme : de l'État des Juifs à l'État d'Israël* par Claude KLEIN, Paris, La Découverte, « La Découverte/Poche », 2003, p. 35).

96. Voir Pascal ORY, *Les Collaborateurs 1940-1945*, Paris, Le Seuil, « Points Histoire », 1976 et *La France allemande (1933-1945) : paroles françaises*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 1995.

Mettre tous les survivants sur le même plan, en termes de poids politique et culturel est absurde. Que pèsent, par exemple, pour comparer les dreyfusistes historiques terme à terme, un Léon Blum face à un Alexandre Zévaès⁹⁷, un Maurice Viollette face à un Hubert Lagardelle⁹⁸ ou, pour reprendre l'exemple — et la métonymie — rennaise, un Francis Delaisi⁹⁹ face à un Victor Basch? Poser ces questions c'est y répondre, et on pourrait continuer la contre-démonstration en alignant les noms des principaux intellectuels qui sont à la fois dreyfusistes historiques et dominants dans leurs domaines respectifs (exemples : Basch, Benda, Borel, Langevin, Perrin, Rivet, Wallon...) face à la poignée des intellectuels dreyfusistes historiques passés à la Collaboration (Ajalbert, Challaye, Delaisi, Dujardin...) On pourrait même avancer, du coup, une interprétation totalement différente de Simon Epstein et qui mettrait en avant non pas on ne sait quelle perversion intellectuelle franco-française (tout dreyfusard non-juif étant fortement exposé à un retour du refoulé antisémite) mais un état de société très simple : les dreyfusistes historiques survivants passés à la Collaboration ont tous en commun un trait frappant : ce sont des vaincus des confrontations politiques successives, de 1905 à 1936 ; le choix collaborationniste (plus radical au reste que le choix vichyste) est leur revanche. Mais, à ce compte, ils sont une minorité infime à côté des vrais grands revanchards de 1940, issus, eux, des familles de la tradition antidreyfusarde « de souche »¹⁰⁰.

En décembre 2006, à l'École militaire, Robert Frank a expliqué, lui aussi, son désaccord avec Simon Epstein :

Il ne faut pas oublier le contexte éminemment complexe des années 1930 et bien mesurer l'importance des différents courants, qui, à tel ou tel moment, non seulement au sein de la LDH mais aussi dans l'ensemble de la gauche et de la société française, ont fait tel ou tel choix. Dans cette période difficile, les gens ont été obligés de se déterminer vis-à-vis d'un ensemble de questions : le problème du fascisme, celui du communisme (qui, par ailleurs, était antifasciste), le risque d'une nouvelle guerre alors que le souvenir effroyable de celle de 14-18 était dans tous les esprits, etc. Avec l'accession de Hitler au pouvoir, de nouveaux clivages sont apparus. Pas dès 1933, car c'est d'abord le risque de fascisme en France, ce n'est pas Hitler, qui a été au centre des débats. C'est à partir de 1935 seulement

97. Alexandre Zévaès (1873-1953), guesdiste en 1896, avait d'abord attaqué le combat dreyfusard de Bernard Lazare en tenant des propos antisémites, puis s'était réclamé du « dreyfusisme révolutionnaire ». Sous l'Occupation, on l'a retrouvé à *L'Œuvre* de Marcel Déat. Voir Simon EPSTEIN, *Les Dreyfusards sous l'Occupation*, op. cit., p. 86-88.

98. Hubert Lagardelle (1874-1958), proche de Jules Guesde et de Georges Sorel, est dreyfusard en 1899, puis rompt en 1906 avec « toute la bande des intellectuels droits-de-l'hommes ». Favorable à Mussolini, il a été ministre du Travail de Pétain. Voir *ibid.*, p. 67-70.

99. Francis Delaisi (1873-1947), est l'un des sept membres fondateurs de la section de Rennes de la LDH au moment du procès de 1899. Dans les années 1930, il appartient au courant « pacifiste intégral » favorable aux accords de Munich et on le retrouvera à *L'Œuvre* de Marcel Déat sous l'Occupation. Il fera partie des onze de la « liste d'épuration » du comité central de la LDH dont celle-ci ne voudra plus en 1944. Voir *ibid.*, p. 75-78 ; Wendy Ellen PERRY, *Remembering Dreyfus : The Ligue des droits de l'Homme...*, op. cit., p. 515-518.

100. Pascal ORY, « Pérennité de l'affaire Dreyfus ? », in Michel DROUIN, André HÉLARD, Philippe ORIOL et Gérard PROVOST (dir.), *L'Affaire Dreyfus. Nouveaux regards, nouveaux problèmes*, op. cit., p. 206.

qu'un débat s'est instauré à gauche, en particulier à la SFIO, sur la question de savoir si Hitler représentait un danger de guerre en Europe et s'il fallait se préparer à le combattre; jusque-là, son régime apparaissait terrible, certes, pour les Allemands, mais il ne semblait concerner que les Allemands. Hitler n'est apparu comme un danger international qu'à partir de 1935. C'est alors qu'un débat s'est instauré à gauche, notamment à la Ligue des droits de l'Homme, où il y a eu, effectivement, des gens qui ont privilégié le refus total de la guerre et la dénonciation du communisme et des procès de Moscou et ont minimisé gravement l'antisémitisme de Hitler. Le devoir des historiens, en effet, est de ne rien celer de cela. Simon Epstein a entièrement raison sur ce point. Mais il faut mesurer la représentativité de ceux qui ont fait ce choix. Quel pourcentage représentaient-ils dans la LDH? Environ 11 % à son congrès de 1937. La majorité, elle, s'est ralliée à l'orientation de Victor Basch qui voyait dans le nazisme le danger principal. En observant les parcours individuels, on constate d'ailleurs des évolutions très diverses: des munichois sont devenus résistants et des antimunichois ne le sont pas devenus. Il faut étudier tout cela, mais sans prendre le pacifisme comme un bloc, ce qui conduirait à mal mesurer aussi le poids des différents facteurs dans les évolutions des uns et des autres. Bien d'autres raisons que l'antisémitisme ont influé sur elles. Certains anciens dreyfusards ont dérivé vers le pétainisme et la collaboration, donc vers l'indifférence ou la complicité avec l'antisémitisme de Vichy et celui des nazis. Il ne faut surtout pas le cacher et on doit compléter, comme le demande Simon Epstein, les biographies qui tendent à occulter ces évolutions. Mais il faut mesurer l'importance de ces dérives et les resituer par rapport au choix de la majorité des membres et des responsables de la Ligue. Que veut-on prouver en se polarisant sur elles? Que personne n'est parfait? Au delà de cette considération philosophique, je ne vois pas ce qu'on veut démontrer, sauf, en affirmant, sans le démontrer, et pour cause, puisque les faits sont autres, que ces dérives seraient majoritaires, à chercher à démontrer autre chose...

Ce débat était utile et il est important que la thèse de Simon Epstein soit exposée dans ce livre, ainsi que les points de vue proches de Norman Ingram et de Cylvie Claveau, sur ce qu'ils considèrent comme l'abandon, dans les années 1930, des idéaux dreyfusards par la Ligue des droits de l'Homme, abandon que Ingram fait, quant à lui, remonter à la première guerre mondiale et au ralliement de la LDH à la défense nationale. Donner l'occasion à toutes les thèses en présence de s'exprimer, adopter une éthique du débat qui permette aux lecteurs, à partir des textes, de se forger leur propre opinion raisonnée, n'est-ce pas là un legs essentiel de la posture dreyfusarde? Nous sommes persuadés que la démocratie et la recherche de la vérité résident avant tout dans la capacité à créer les conditions d'un vrai débat.

Enfin, aborder la question de l'influence de l'Affaire après l'Affaire, de l'engagement dreyfusard jusqu'à aujourd'hui, nous amène à nous interroger sur l'extension thématique et temporelle du dreyfusisme, c'est-à-dire sur son application à d'autres questions et d'autres contextes historiques. En effet, dans le prolongement de la défense de Dreyfus, des indignations

nouvelles sont apparues : contre tous les abus des tribunaux militaires, contre les massacres des Arméniens avant et pendant la Grande Guerre, contre les pogroms en Europe orientale, contre les crimes coloniaux, pour les droits des travailleurs, pour l'égalité en droits des femmes et des hommes, contre d'autres formes de racisme que l'antisémitisme, contre la pratique de la torture en Algérie, contre la peine de mort... Dans tous ces combats qui concernent d'autres formes d'injustices, s'est exercée ce que Jean-Jacques de Félice a appelé une « pédagogie de l'Affaire ». Ce foisonnement d'engagements légitime un questionnement sur la postérité du dreyfusisme. Déjà abordée dans des travaux épars¹⁰¹, cette réflexion prend ici la forme d'une interrogation systématique quant à la question du combat dreyfusard après l'affaire Dreyfus et du dreyfusisme jusqu'à aujourd'hui. De ce point de vue, nous aurions aimé traiter aussi d'autres extensions de ce mouvement, comme la mobilisation, dans la première moitié du XX^e siècle, en faveur de l'abolition du bagne, ce qui n'a, finalement, pas été possible dans ce livre¹⁰². C'est dire que la réflexion sur le dreyfusisme après Dreyfus et sur l'influence de l'Affaire sur d'autres causes est loin d'être achevée.

Au cours du demi-siècle qui a suivi la réhabilitation du capitaine, un certain nombre de dreyfusards ont incarné, depuis les années qui ont précédé la Grande Guerre jusqu'à celles de la montée des fascismes et de la Résistance, la permanence du dreyfusisme, c'est-à-dire la volonté d'investir dans d'autres combats pour la justice et l'égalité, l'indignation et la mobilisation qui avaient caractérisé le mouvement dreyfusard. Cet engagement, depuis les années 1898 et 1899 de l'apogée de l'Affaire jusqu'à celles de l'Occupation, de la Résistance et de la Libération, des hommes et des femmes comme Victor Basch (1863-1944), Jean Appleton (1868-1942), Louis Lopicque (1866-1952), Justin Godart (1871-1956), Paul Langevin (1872-1946), Léon Blum (1872-1950), Émile Borel (1871-1956), Paul Rivet (1878-1958), Albert Bayet (1880-1961), Andrée Viollis (1870-1950), Émile Kahn (1876-1958), Paul Ramadier (1888-1961), et beaucoup d'autres, l'ont incontestablement poursuivi, et ils ont représenté l'orientation largement dominante dans une association comme la Ligue des droits de l'Homme. Eux qui avaient été, parmi d'autres¹⁰³, au cœur des enjeux lors de l'Affaire combattirent

101. Signalons sur cette question, l'ouvrage qui reprend les travaux d'un colloque tenu à Orléans en 1996 : Michel LEYMARIE (dir.), *La Postérité de l'affaire Dreyfus*, préface d'Antoine Prost, conclusion de Serge Berstein, bibliographie du centenaire par Vincent Duclert, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, « Histoire et Civilisations », 1998. Et aussi : « Questions de justice, de l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels*, n° 141, juillet-septembre 1996 ; Marc Olivier BARUCH et Vincent DUCLERT (dir.), *Justice, politique et République, de l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2002.

102. Voir néanmoins sur ce point la contribution de Gilles MANCERON, *infra*, p. 419.

103. Pour se limiter aux dreyfusards personnellement engagés en 1898-1899 et qui, après avoir siégé au comité central de la Ligue des droits de l'Homme, se sont opposés au nazisme et à Vichy, on peut citer aussi les noms de Jacques Hadamard (1865-1963), Léon Martinet (1867-1943), Gaston Veil (1868-1947), Léon Brunschvicg (1869-1944), Joseph Paul-Boncour (1873-1972), Alcide Delmont (1874-1959), Fernand Corcos (1875-1959), Henri Guernut (1876-1943), Émile Lisbonne (1876-1947),

le nazisme dans les années 1930 et 1940, avec l'idée, selon le mot de Basch en 1935, que « les fascistes d'aujourd'hui sont les boulangistes et les antidreyfusards d'hier¹⁰⁴ ». À la manière d'Albert Bayet qui, normalien et dreyfusard en 1898, plus tard fondateur, en 1942, du journal clandestin *Franc-Tireur*, afficha à la Libération un exemplaire de « *J'accuse!*... » dans son bureau de président de la presse française issue de la clandestinité, ils ont été des cibles pour la répression de l'occupant et de Vichy et c'est en gardant à l'esprit la référence à l'Affaire qu'ils s'y sont opposés. À travers leur action, celle de la Ligue des droits de l'Homme ou celle de la Ligue contre les pogroms, qui a tenu, en devenant la Ligue contre l'antisémitisme, à inscrire cette lutte particulière au sein de celle contre tous les racismes, s'est construit, dans la postérité de l'Affaire, un courant dreyfusiste. Ce courant que l'on peut aussi qualifier de dreyfusard — mais en prenant, cette fois, le terme dans une autre acception que celle proprement historique désignant des acteurs de l'Affaire —, qui s'est ravivé notamment lors de la guerre d'Algérie et a continué à vivre jusqu'à aujourd'hui.

Que tous les auteurs qui ont contribué à ce livre soient remerciés. Notre gratitude va également aux personnalités comme Robert Badinter, Robert Frank, Danièle Lochak, Henri Mitterand, Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, qui ont apporté leur contribution au colloque sans être présents par un texte au sommaire de cet ouvrage. Elle va aussi à ceux comme Zeev Sternhell, Michel Leymarie, Pierre Sorlin, Catherine Nicault et Michel Pierre qui ont accompagné notre initiative en l'enrichissant parfois de leurs conseils sans pouvoir s'y joindre pour des problèmes de calendrier. L'ouvrage reproduit, enfin, les interventions de deux personnalités particulièrement emblématiques des engagements de la Résistance et de la guerre d'Algérie disparues depuis, Lucie Aubrac, qui avait envoyé un texte qui a été lu par Stéphane Hessel, et Jean-Jacques de Félice, qui avait participé aux débats et donné ensuite des indications pour compléter la version écrite de son intervention. Il donne aussi la contribution d'Édouard Boeglin, également décédé depuis, qui a beaucoup œuvré pour la mémoire de l'Affaire en Alsace et en particulier dans la ville natale d'Alfred Dreyfus, Mulhouse¹⁰⁵ ; il y intervient pour détruire une idée reçue, sur ce qu'il a appelé le « rendez-vous raté » de

Marius Moutet (1876-1968), Émile Labeyrie (1877-1966), Georges Gombault (1881-1970) ou Salomon Grumbach (1884-1952). À quelques exceptions près, comme Francis Delaisi (1873-1947) et Théodore Ruyssen (1868-1967), les personnalités qui se sont éloignées, dans les années 1935-1945, de cette orientation dreyfusiste pour dériver vers la collaboration appartenaient moins au groupe des dreyfusards historiques qu'à la génération née après 1885 et marquée surtout par la Grande Guerre. Voir le cas de Félicien Challaye dans la contribution d'Emmanuel NAQUET, *infra*, p. 301.

104. Victor BASCH, *La Lumière*, 27 juillet et 3 août 1933, cité in Françoise BASCH, *Victor Basch, de l'affaire Dreyfus au crime de la Milice*, op. cit., p. 81.

105. Édouard BOEGLIN (dir.), *L'Affaire Dreyfus, Juifs en France*, Actes du 6^e symposium humaniste international de Mulhouse, 28-30 janvier 1994, Société industrielle de Mulhouse, Mulhouse, Cêtre, 1994 ; Édouard BOEGLIN, *Dreyfus, une affaire alsacienne*, Paris, Bruno Leprince, 2006.

la franc-maçonnerie avec le combat dreyfusard. Les cinquante-cinq auteurs ayant contribué à ce livre, comme tous ceux qui ont pris part à ce moment de commémoration et d'échange qui l'a préparé et qui l'a prolongé, témoignent de la modernité évidente de l'Affaire, de la permanence des questionnements sur l'engagement dreyfusard, ainsi que des volontés de le rendre plus que jamais vivant aujourd'hui.